

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le 31 JAN. 2022

Plan de classement :
Affaire suivie par : R. FRANCISOT
Téléphone : (+687) 26.54.29
Courriel : dr-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr

AVIS AUX OPÉRATEURS

Réf. : 22000104

Objet : Redevance informatique - Sydonia World

Réf : - AO n°22000084 du 21 janvier 2022 relatif à la mise en œuvre de redevance informatique dans Sydonia World

Mesdames et messieurs les opérateurs sont informés du report de la mesure visant à réformer l'application du minimum de perception sur DAU.

Compte tenu d'impondérables d'ordre technique, l'application de la réforme citée au titre II de l'avis aux opérateurs référencé ci-dessus est différée au 1^{er} mars 2022.

Toute difficulté d'application du présent avis sera adressé au Pôle Action Économique par courriel à l'adresse :

pae-nouvelle-calédonie@douane.finances.gouv.fr

Pour le directeur régional,
son adjointe



Sonia LECOMTE